



N°9 - 1^{er} avril 2021



HORS SÉRIE – SPÉCIAL COVID-19

Cher(e)s Membres et Ami(e)s,

En ce début de printemps et au moment du vrai démarrage de notre nouvelle saison estivale, nous avons le plaisir de vous adresser ce courrier pour faire le point sur **l'évolution de la pandémie de la COVID-19** depuis la remise en place du deuxième confinement à compter du 28 octobre 2020 dernier, et, ses conséquences sur l'activité passée et à venir de votre Club.

À partir de cette date, **toute pratique du tennis tant sur les courts de plein air ainsi que sur le court couvert** a été strictement interdite et notre Club a été administrativement fermé, tout comme malheureusement notre restaurant les Délices d'Olympe.

Le 28 novembre, nos autorités gouvernementales et fédérales ont permis une levée très partielle des restrictions en autorisant, pour les jeunes et les adultes, un début de pratique sur les seuls courts de plein air, cela ne nous permettant pas malheureusement de reprendre une activité comme nous l'espérions, nos courts en terre-battue ayant subi dès le début du mois de novembre de nombreuses intempéries, une nuit de gel et énormément de pluie, rendant ces derniers définitivement impraticables et, le très mauvais état de notre vieux court N°3 en gazon synthétique, très glissant, rempli de mousse et donc dangereux, interdisant toute pratique à cette période de l'année.

Notre Club, ainsi que son court couvert et son restaurant, est donc resté aussi totalement fermé du 1er au mardi 15 décembre, date à laquelle **une pratique sur court couvert** (considéré comme ERP de type X) **a été de nouveau autorisée, mais seulement pour les mineurs encadrés**, ce qui nous a permis de reprendre pendant une semaine, jusqu'au début des vacances scolaires de Noël, puis lors des deux premières semaines de janvier, l'ensemble des cours de l'école de tennis.

Cette faculté a été malheureusement rapidement annulée à compter du 15 janvier 2021 en même temps que l'apparition d'un couvre-feu à partir de 18 heures le soir que nous subissons toujours aujourd'hui.

Toute pratique adulte est restée, elle, et reste encore interdite, jusqu'à nouvel ordre, depuis le 28 octobre sur le court couvert.

Les dernières dispositions annoncées le 19 mars lors du troisième confinement en Île de France, n'ont rien apporté de nouveau si ce n'est de respecter la règle des 10 km par rapport à son domicile pour pouvoir se déplacer et faire du sport à l'extérieur, notamment dans un club.

Pendant toute cette période, **le Bureau et le Comité de Direction, conseillés par notre « Conseil Scientifique », sont restés très vigilants** tant sur le plan du respect des conditions sanitaires (cf. le site Web du Club) qu'à l'écoute des mesures d'aides, gouvernementales et fédérales, prises par nos autorités pour les entreprises et les associations gérées par des bénévoles comme la nôtre.

Le Comité a notamment pu maintenir pendant toutes les périodes de non activité, **les salaires de son personnel à leur niveau habituel en abondant les aides reçues au titre de l'activité partielle.**

Nous sommes conscients que l'interdiction de la pratique du tennis pendant de longues semaines et même plusieurs mois a beaucoup pesé pour vous, jeunes et adultes, et nous avons réfléchi à ce que nous pourrions vous proposer, tant à court terme qu'à moyen terme, pour vous aider à sortir du mieux possible de cette période délicate.

Notre objectif prioritaire a été de remettre en état ou en service l'ensemble de nos installations de plein air le plus rapidement possible. Comme nous vous l'avons déjà écrit, la réfection des courts en terre-battue a été anticipée par rapport à d'habitude et, malheureusement, les conditions climatiques de ces derniers jours ont légèrement décalée cette ouverture, mais aujourd'hui, c'est chose faite, avec les deux courts en terre-battue N°1 et 2 en service. En parallèle, **nous avons achevé au début du mois de mars la remise en état complète de notre court N°3 en gazon synthétique, maintenant sablé,** lui redonnant ainsi des possibilités de glisse et un rebond de balle « normal », ce qui semble avoir été apprécié par ses premiers utilisateurs et ce qui a permis le redémarrage des cours de l'école de tennis à compter du 1^{er} mars, dans le respect des dispositions du couvre-feu.

D'autre part, de nombreuses animations sous diverses formes et l'organisation de mini-stages de tennis pour les adultes vous permettant de retrouver, dans les meilleures conditions possibles, nos courts de plein air et une bonne forme physique vous seront proposées gratuitement dès les premiers week-ends du mois d'avril. Pour les jeunes, nous offrirons un stage de Pâques et la prolongation des cours de l'école de tennis jusqu'au début du mois de juillet et vraisemblablement aussi sur les deux premières semaines du mois de septembre.

Mais, nous avons ressenti à l'occasion de cette pandémie, plus que d'habitude, **la faiblesse qui est la nôtre de ne disposer que d'un seul court couvert,** surtout quand celui est affecté prioritairement, le mercredi et une bonne partie du samedi ainsi que le soir en semaine, aux cours collectifs de notre école de tennis et aux cours collectifs adultes, et que la nuit ou le mauvais temps (la pluie, le gel,...) nous interdisent d'accéder à nos courts de plein air en terre-battue pendant une longue période.

Nous n'avons pas besoin de vous dire que la construction d'un ou de deux nouveaux courts couverts, comme demandé par certains d'entre vous, est malheureusement irréalisable pour notre Club, tant financièrement que sans doute aussi pour des raisons d'urbanisme local.

Nous pensons par contre aujourd'hui, pour pouvoir développer notamment une pratique tennistique complémentaire, automnale et hivernale en fin de journée quand la nuit est tombée, **que la réalisation d'un éclairage sur deux de nos courts de plein air, le court N°2 en terre-battue et le court N°3, en gazon synthétique sablé, maintenant que celui-ci a été complètement rénové, serait un plus très appréciable.** Et, l'enquête que nous avons lancée récemment auprès de nos membres à ce sujet nous a confortés dans ce sens, cette proposition et solution ayant recueilli un accord favorable à une très large majorité.

Nous venons en conséquence de déposer deux dossiers de demandes de subvention, **à la Fédération Française de Tennis et à la Région Île de France,** et, nous avons espéré pouvoir le faire aussi auprès de **notre commune de DEUIL LA BARRE** ; malheureusement, celle-ci vient de nous faire savoir qu'elle ne pourrait pas participer ni abonder ce projet du fait de notre statut, car notre Club, bien que régi par la Loi de 1901 et offrant les mêmes services à ses adhérents que tout club se trouvant sur installations municipales, **était situé sur une installation privée !**

De ce fait, le montant maximum des subventions pouvant être reçues s'élèvera au mieux à 35% du coût total des dépenses.

La maîtrise de la situation financière du Club à fin août 2021, date de fin de notre exercice comptable, nous permet aujourd'hui de vous confirmer nos dires de l'Assemblée Générale du 10 janvier dernier, à savoir que notre Comité de Direction est heureux d'entériner le fait de pouvoir vous consentir des avoirs au moment de vos réinscriptions de l'an prochain (saison 2021/2022), leurs montants seront alors calculés en fonction des pertes de pratique finales, estimées, pour chaque catégorie de membres, en tenant compte également des actions sportives ou d'animations réalisées d'ici là, en compensation.

D'ores et déjà, le Comité de Direction a décidé d'accorder **à tous les membres adultes** pendant toute la saison et, à partir de la mise en service des quatre courts de plein air en terre-battue, **un crédit illimité pour des invitations gratuites tennis et/ou piscine** à leurs amis ou relations **ne connaissant pas encore le Club, chaque invité ne pouvant venir personnellement que deux fois en tout.**

Le Comité de Direction a néanmoins précisé, qu'étant donné les circonstances, l'apport en fonds propres du Club ne pourra pas couvrir en totalité le solde restant dû au delà des subventions à recevoir, il apprécierait beaucoup que les membres manifestent à cette occasion leur soutien amical à leur Club en allouant leurs futurs avoirs, sous la forme de dons, au financement du projet d'éclairage des deux courts de plein air, ce qui aurait pour effet de pérenniser leur réalisation pour la saison prochaine et de faire passer un nouveau cap aux installations du Club.

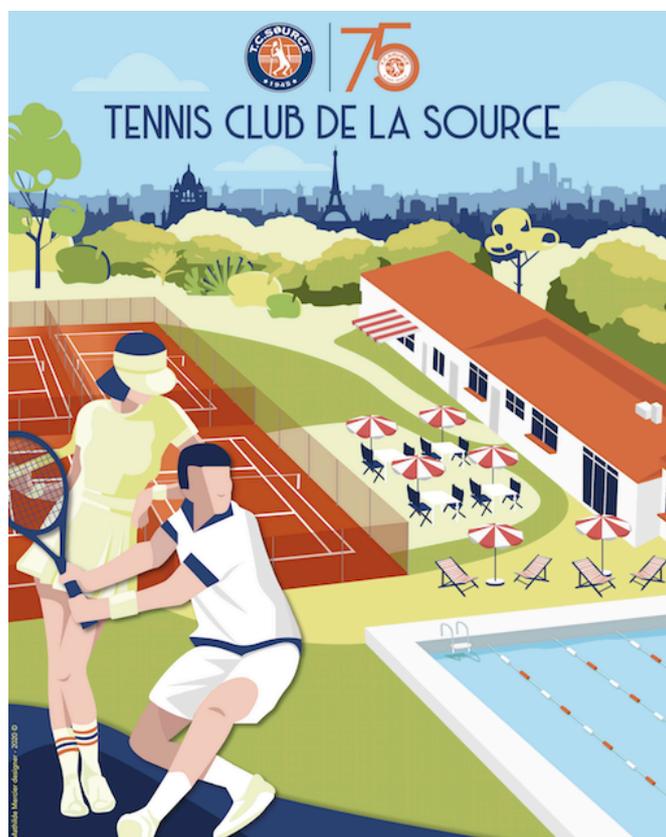
Nous espérons pouvoir compter sur vous, nous reviendrons vers vous prochainement à ce sujet, et, nous vous souhaitons une très bonne reprise du tennis sur nos courts de plein air en terre-battue.

RESTEZ PRUDENTS.

Très sportivement,

Pour le Comité de Direction
Le Président

OLIVIER LEVY



Retrouvez-nous régulièrement sur nos réseaux sociaux, notre site Web www.club.fft.fr/tcsource et notre page facebook.com/Tennis-Club-de-la-Source



TENNIS CLUB DE LA SOURCE - 49 rue des Martinets - 95170 DEUIL LA BARRE - Tél : 01 39 83 46 40 - tcsource@fft.fr